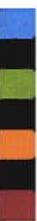


RAPPORTS SPÉCIFIQUES 2018-2019

POLYTECHNIQUE
MONTREAL

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE

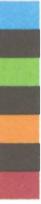




POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019

RAPPORTS SPÉCIFIQUES

Rapports déposés à l'Assemblée nationale,
à la Commission permanente de l'Éducation,
au Cabinet du ministre, au Ministère – DGAUS
et aux Centres de documentation conformément
à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire



Le 24 octobre 2019

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Secteur de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Transmission des rapports spécifiques de l'année financière 2018-2019

Madame Gendron,

Comme requis par l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, vous trouverez ci-joint les rapports spécifiques de l'année financière 2018-2019 suivants :

1. les états financiers, constitués aux fins des présentes des pages 1 à 4 et des annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités (SIFU) pour l'année 2018-2019 ;
2. l'état de traitement des membres du personnel de direction ;
3. le rapport sur la performance ;
4. le rapport sur les perspectives de développement.

Nous espérons le tout conforme et nous vous prions d'agréer, Madame Gendron, nos salutations distinguées.

Le directeur général,

Philippe A. Tanguy, Ph.D., ing., FACG, MAH2ST

Le directeur de l'Administration et des Ressources,

Steven Chamberland, ing., Adm.A., MBA, Ph.D.

/sdd

Pièces jointes

Direction générale

Pavillon principal
Téléphone : 1 514 340-4943
Télécopieur : 1 514 340-4600
Courriel : direction.generale@polymtl.ca

Adresse postale

C.P. 6079, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3A7

Campus de l'Université de Montréal
2900, boul. Édouard-Montpetit
2500, chemin de Polytechnique
Montréal (Québec) Canada H3T 1J4

TABLE DES MATIÈRES

- 1) LES ÉTATS FINANCIERS (9 pages)
- 2) L'ÉTAT DE TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION (9 pages)
- 3) LE RAPPORT SUR LA PERFORMANCE (4 pages)
- 4) LE RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT (2 pages)

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019**

ÉTATS FINANCIERS

OCTOBRE 2019

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	0	18 315 926	2 447 822	0	329 093		21 092 841	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	630 821	0	0	0	0		630 821	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	8 614	0	0	0	0		8 614	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	19 730 845	---	---	---	---		19 730 845	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 266 208	---	---	---	---		1 266 208	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 263 284	13 059 354	1 802 371	0	0		18 125 009	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	36 861 720	0	0	0	(36 861 720)	(0)	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	651 227	28 582	0	0	0		679 809	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			25 550 999	68 265 582	4 250 193	\$	329 093	(36 861 720)	61 534 147	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	39 249 927	0	0		39 249 927	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	2 700 738	0	0		2 700 738	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	276 491 179	---	---		276 491 179	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	2 562 392	0	0		2 562 392	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		25 550 999 \$	68 265 582 \$	325 254 430 \$	- \$	329 093 \$	(36 861 720) \$	382 538 383 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	2 028 479	0	0	0	0		2 028 479	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	13 471 717	3 688 200	---	0	0		17 159 917	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	7 513 048	2 901 719	4 269 157	0	0		14 683 924	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	420 642	0	---	---	0		420 642	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	61 675 663	0	0	23 334		61 698 997	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	59 376 397	0	0		59 376 397	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	752 701	0	35 957 353	0	151 666	(36 861 720)	(0)	33
Total du passif à court terme			24 186 586	68 265 582	99 602 906	\$	175 000	(36 861 720)	155 368 354	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	72 751 600	0	0	0	0		72 751 600	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	124 230 564	0	0		124 230 564	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	66 259 407	---	---		66 259 407	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	2 520 434	0	0		2 520 434	39
40	TOTAL DU PASSIF		96 938 186 \$	68 265 582 \$	292 613 311 \$	- \$	175 000 \$	(36 861 720) \$	421 130 358 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	21 419 158	0	8 223 156	0	0		29 642 314	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	154 093		154 093	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(92 806 345)	---	---	---	---		(92 806 345)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	24 417 963	---	---		24 417 963	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(71 387 187) \$	- \$	32 641 119 \$	- \$	154 093 \$	- \$	(38 591 975) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		25 550 999 \$	68 265 582 \$	325 254 430 \$	- \$	329 093 \$	(36 861 720) \$	382 538 383 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Droits de scolarité (401)	s/o	17 028 028	---	---	---	---	17 028 028	1	
2	Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	s/o	12 053 413	---	---	---	---	12 053 413	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	221 139	---	---	---	---	221 139	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	1 514 136	---	---	---	---	1 514 136	4	
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	2 094 125	---	---	---	---	2 094 125	5	
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	4 689 901	---	---	---	---	4 689 901	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	667 706	---	---	---	---	667 706	7	
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		38 268 448	\$	\$	\$	\$	38 268 448	8	
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	107 204 796	1 567 063	5 117 653	---	---	113 889 512	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	1 100 250	6 043 698	0	0	0	7 143 949	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	5 342 896	34 416 457	0	0	0	39 759 353	11	
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	74 149	4 435 723	0	0	0	4 509 872	12	
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	13	
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
14	Ministère (530)	s/o	---	---	10 731 485	---	---	10 731 485	14	
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	421 788	---	---	421 788	15	
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	4 617 205	---	---	4 617 205	16	
17	Autres (533)	s/o	---	---	1 251 146	---	---	1 251 146	17	
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		113 722 091	46 462 941	22 139 277	\$	\$	182 324 309	18	
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	791 576	9 561	0	0	6 445	807 582	19	
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	20	
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	(0)	(0)	21	
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	375 379	80 000	0	0	0	455 379	22	
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	115 845	24 391 463	0	0	0	24 507 309	23	
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	24	
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	25	
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	3 673 639	---	---	---	---	3 673 639	26	
27	Ventes externes (460)	s/o	2 900 475	395	0	---	0	2 900 870	27	
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 450 360	1 718 499	64 580	0	(0)	3 233 439	28	
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		9 307 274	26 199 919	64 580	\$	6 445	35 578 218	29	
30	TOTAL DES PRODUITS		161 297 813 \$	72 662 860 \$	22 203 857 \$	- \$	6 445 \$	- \$	256 170 975 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Masses salariales									
2	Direction	s/o	6 390 909	276 794	-	-	-	6 667 703	1	
3	Gérance	s/o	5 480 327	130 994	-	-	-	5 611 322	2	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	36 080 196	4 289 695	-	-	-	40 369 891	3	
5	Chargés de cours	s/o	9 779 102	17 020	-	-	-	9 796 122	4	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 848 175	9 116 440	-	-	-	10 964 615	5	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 776 540	2 167 985	-	-	0	3 944 525	6	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	12 328 331	803 049	-	-	0	13 131 380	7	
9	Personnel de soutien technique	s/o	8 447 915	877 918	-	-	0	9 325 832	8	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	7 181 489	202 689	-	-	-	7 384 178	9	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	6 551 255	0	-	-	-	6 551 255	10	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	22 938 339	4 405 627	-	-	0	27 343 966	11	
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		118 802 579	22 288 211	\$	\$	\$	\$	141 090 790	12
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(82 700)	-	-	-	-	(82 700)	13	
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	775 462	0	-	-	0	775 462	14	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	305 573	4 647	-	-	0	310 220	15	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	42 455	5 011 516	-	-	0	5 053 971	16	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	408 162	18 151	-	-	0	426 313	17	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	2 163 507	3 459 870	-	-	0	5 623 377	18	
20	Bourses (735)	s/o	7 937 472	19 935 605	-	-	0	27 873 077	19	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	4 179 841	9 400 821	0	0	0	13 580 662	20	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	5 072 837	4 384 208	-	-	0	9 457 045	21	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	260 351	0	-	-	0	260 351	22	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	3 773 118	2 885 702	0	-	0	6 658 820	23	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 291 842	92 015	-	-	0	1 383 857	24	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 787 338	227 416	(0)	-	0	4 014 754	25	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 355 707	4 046	-	-	0	1 359 753	26	
28	Location-exploitation (830)	s/o	344 050	33 853	-	-	0	377 903	27	
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	3 603 104	-	-	-	3 603 104	28	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	29	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	0	0	1 592	-	0	1 592	30	
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	694 077	-	-	694 077	31	
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	449 432	1 712	5 206 919	0	0	5 658 063	32	
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	33	
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	34	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	20 687 901	-	-	20 687 901	35	
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	0	-	-	\$	36	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	241 079	1 311 982	683 216	0	0	2 236 277	37	
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		32 305 526	50 374 650	27 273 705	\$	\$	\$	109 953 880	38
40	Ventes internes (878)	s/o	(2 334 354)	0	-	-	0	(2 334 354)	39	
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	40	
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		29 971 172	50 374 650	27 273 705	\$	\$	\$	107 619 526	41
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	42	
44	TOTAL DES CHARGES		148 773 751 \$	72 662 860 \$	27 273 705 \$	- \$	- \$	- \$	248 710 316 \$	43
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		12 524 062 \$	- \$	(5 069 848) \$	- \$	6 445 \$	- \$	7 460 659 \$	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE								1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 (59 752 123) 0	0	26 367 841 0	0	147 647 0		(33 236 635) \$	2
3	Solde de fonds redressé	(59 752 123)	\$	26 367 841	\$	147 647	\$	(33 236 635)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 161 297 813	72 662 860	22 203 857	0	6 445	0	256 170 975	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 148 773 751	72 662 860	27 273 705	0	0	0	248 710 316	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	12 524 062	\$	(5 069 848)	\$	6 445	\$	7 460 659	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o (12 816 000)	-	-	-	-		(12 816 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	11 343 125	0	0		11 343 125	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 11 343 125	0	0	0	0		11 343 125	11
12	Sous-total	(11 635 063)	\$	6 273 277	\$	6 445	\$	(5 355 341)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(71 387 186) \$	- \$	32 641 118 \$	- \$	154 092 \$	- \$	(38 591 976) \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

École Polytechnique
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10											
1 Droits de scolarité (401)	17 028 028	---	---	---	---	0	---	---		17 028 028	1										
2 Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	12 053 413	---	---	---	---		12 053 413	2										
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	221 139	---	---	---	---		221 139	3										
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	1 514 136	---	---	---	---		1 514 136	4										
5 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	2 094 125	---		2 094 125	5										
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	0	0	0	4 689 901	0	0	0	0		4 689 901	6										
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	667 706	0	0		667 706	7										
8 Total des produits provenant des étudiants	17 028 028	\$	\$	18 478 589	\$	667 706	2 094 125	\$	\$	38 268 448	8										
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	107 204 796	---	---	0	---		107 204 796	9										
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	1 099 250	0	1 000	0	0		1 100 250	10										
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	5 342 896	0	0	0	0		5 342 896	11										
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	32 700	0	31 449	0	10 000	0	0		74 149	12										
13 Total des subventions	\$	32 700	\$	113 678 391	\$	11 000	\$	\$	\$	113 722 091	13										
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	791 576	---	0	0	0		791 576	14										
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15											
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$ 16											
17 Produits provenant d'une fondation (446)	0	60 000	0	879	0	314 500	0	0		375 379	17										
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	25 562	0	40 152	0	50 131	0	0		115 845	18										
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 19											
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	3 673 639	0	0	0	0		3 673 639	20										
21 Ventes externes (460)	0	809 612	0	298 669	0	645 650	0	1 146 544		2 900 475	21										
22 Autres produits (466, 470)	0	915 119	0	341 671	12 226	181 344	0	0		1 450 360	22										
23 Total des produits autres	\$	1 810 293	\$	5 146 586	12 226	1 191 625	\$	1 146 544	\$	9 307 274	23										
24 TOTAL DES PRODUITS	17 028 028	\$	1 842 993	\$	-	\$	137 303 566	\$	12 226	\$	1 870 331	\$	2 094 125	\$	1 146 544	\$	-	\$	161 297 813	\$	24

Ecole Polytechnique
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales											1
2	Direction	2 201 522	168 649	242 529	3 100 045	404 440	132 993	140 731	0		6 390 909	2
3	Gérance	1 185 582	111 450	963 412	1 533 615	1 144 513	15 579	403 009	123 167		5 480 327	3
4	Enseignants-chercheurs	35 331 380	617 964	0	65 130	0	65 722	0	0		36 080 196	4
5	Chargés de cours	9 693 313	12 407	0	825	9 549	63 009	0	0		9 779 102	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	536 081	1 161 906	14 859	31 145	0	104 183	0	0		1 848 175	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	956 086	47 640	13 326	146 069	690	579 540	33 189	0		1 776 540	7
8	Personnel professionnel non enseignant	2 277 936	677 908	2 519 736	4 425 080	652 780	1 039 214	735 680	0		12 328 331	8
9	Personnel de soutien technique	3 919 292	443 043	2 120 511	1 502 051	249 527	150 502	62 989	0		8 447 915	9
10	Personnel de soutien de bureau	3 554 366	122 352	500 203	2 406 942	268 177	56 815	236 931	35 703		7 181 489	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	9 933	6 179 541	5 217	0	356 564		6 551 255	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	13 130 596	820 575	1 836 096	3 792 471	2 332 971	466 688	419 418	139 525		22 938 339	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	72 786 155	4 183 894	8 210 672	17 013 307	11 242 186	2 679 462	2 031 946	654 959	\$	118 802 579	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	(82 700)		(82 700)	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	479 993	9 535	61 026	120 355	74 956	10 263	19 334	0		775 462	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	295 244	10 329	0	0	0	0	0	0		305 573	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	16 451	26 004	0	0	0	0	0	0		42 455	17
18	Formation et perfectionnement (710)	56 808	2 040	505	347 262	1 214	33	300	0		408 162	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	670 989	574 402	18 141	440 196	8 683	435 034	15 832	230		2 163 507	19
20	Bourses (735)	6 703 375	1 017 720	0	15 563	0	160 638	40 176	0		7 937 472	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	975 175	741 658	(42 757)	728 410	(249 733)	705 427	1 289 454	32 205		4 179 841	21
22	Fournitures et matériel (745)	1 660 712	631 561	721 952	479 618	651 651	578 434	24 252	324 658		5 072 837	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	260 351		260 351	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	554 012	245 722	62 923	959 294	1 402 556	451 680	22 072	74 859		3 773 118	24
25	Volumes et périodiques (750)	22 751	104 702	1 130 816	26 649	559	5 548	0	817		1 291 842	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	195 964	179 638	521 865	54 430	2 727 433	6 777	0	101 231		3 787 338	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	18 140	15 162	3 331	30 649	1 108 496	179 233	0	696		1 355 707	27
28	Location-exploitation (830)	86 399	2 689	173 144	45 474	17 021	9 123	0	10 199		344 050	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	7 940	263	107 553	312 239	4 532	325	16 580		449 432	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	103 107	0	137 169	803	0	0	0		241 079	34
35	Total des charges autres	11 736 012	3 672 209	2 651 211	3 492 622	6 055 877	2 546 723	1 411 745	821 826	(82 700)	32 305 526	35
36	Virements interfonctions (877)	394 832	70 000	0	1 717 553	0	(2 182 385)	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	0	(1 074 791)	0	0	(491 491)	(318 684)	0	(449 389)		(2 334 354)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	84 916 999	6 851 312	10 861 883	22 223 482	16 806 572	2 725 116	3 443 691	1 027 396	(82 700)	148 773 751	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	84 916 999 \$	6 851 312 \$	10 861 883 \$	22 223 482 \$	16 806 572 \$	2 725 116 \$	3 443 691 \$	1 027 396 \$	(82 700) \$	148 773 751 \$	41

École Polytechnique
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
1	Subvention du Ministère (515)	0	0	0	0	0	1 567 063	0		1 567 063	1			
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	6 026 390	0	0	17 308	0	0		6 043 698	2			
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	33 679 956	0	0	736 501	0	0		34 416 457	3			
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	4 435 723	0	0	0	0	0		4 435 723	4			
5	Total des subventions	\$	44 142 069	\$	\$	753 809	1 567 063	\$	\$	46 462 941	5			
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	9 561	0	0	0	0	0		9 561	6			
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 7	7			
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 8	8			
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	80 000	0	0	0	0	0		80 000	9			
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	22 834 328	0	0	1 557 135	0	0		24 391 463	10			
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 11	11			
12	Ventes externes (460)	0	395	0	0	0	0	0		395	12			
13	Autres produits (466, 470)	0	581 045	0	0	1 137 454	0	0		1 718 499	13			
14	Total des produits autres	\$	23 505 329	\$	\$	2 694 590	\$	\$	\$	26 199 919	14			
15	TOTAL DES PRODUITS	- \$	67 647 398	\$	- \$	- \$	3 448 399	\$	1 567 063	\$	- \$	72 662 860	\$	15

École Polytechnique
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales										1
2	Direction	0	268 864	0	0	0	7 931	0	0	276 794	2
3	Gérance	0	130 994	0	0	0	0	0	0	130 994	3
4	Enseignants-chercheurs	0	4 166 524	0	0	0	123 171	0	0	4 289 695	4
5	Chargés de cours	0	8 954	0	0	0	8 066	0	0	17 020	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	8 957 180	0	0	0	158 442	818	0	9 116 440	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	2 023 675	0	0	0	25 622	118 689	0	2 167 985	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	249 959	0	0	0	366 742	186 348	0	803 049	8
9	Personnel de soutien technique	0	844 642	0	0	0	33 276	0	0	877 918	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	177 124	0	0	0	1 511	24 054	0	202 689	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	4 142 255	0	0	0	178 593	84 779	0	4 405 627	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	20 970 170	\$	\$	\$	903 354	414 687	\$	22 288 211	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	4 647	0	0	4 647	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	4 961 487	0	0	0	50 029	0	0	5 011 516	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	17 951	0	0	0	0	200	0	18 151	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	2 946 892	0	0	0	453 595	59 382	0	3 459 870	18
19	Bourses (735)	0	17 617 707	0	0	0	1 769 348	548 550	0	19 935 605	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	9 113 619	0	0	0	(161 870)	449 072	0	9 400 821	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	4 355 841	0	0	0	24 530	3 837	0	4 384 208	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	2 418 508	0	0	0	376 113	91 081	0	2 885 702	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	91 997	0	0	0	0	18	0	92 015	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	227 299	0	0	0	118	0	0	227 416	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	4 046	0	0	0	0	0	0	4 046	26
27	Location exploitation (830)	0	32 637	0	0	0	981	235	0	33 853	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	3 600 866	0	0	0	2 238	0	0	3 603 104	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	1 712	0	0	0	0	0	0	1 712	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonctions (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	1 286 666	0	0	0	25 316	0	0	1 311 982	34
35	Total des charges autres	\$	46 677 229	\$	\$	\$	2 545 045	1 152 376	\$	50 374 650	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	\$	46 677 229	\$	\$	\$	2 545 045	1 152 376	\$	50 374 650	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	- \$	67 647 398	\$	- \$	- \$	3 448 399	1 567 063	\$	72 662 860	\$ 41

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019**

**L'ÉTAT DE TRAITEMENT
DES MEMBRES DU
PERSONNEL
DE DIRECTION**

OCTOBRE 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de la
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2019.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère

de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 19 septembre 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Nom de l'établissement : École Polytechnique Montréal (976002)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE: Le 30 septembre 2019

ADMINISTRATEURS:

The image shows two handwritten signatures in blue ink, positioned above a solid horizontal line. The signature on the left is written in a cursive style and appears to be 'Marie-Luce'. The signature on the right is more stylized and appears to be 'J. Giguère'. The line extends across the width of the page.

ÉTABLISSEMENT :

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base ^{(3) (4)}	Autres éléments du traitement ^{(5) (6)}
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽¹⁾	7	Le plus élevé	181 943 \$	31 435 \$
		Moyenne	171 488 \$	30 544 \$
		Le moins élevé	156 525 \$	28 622 \$
Personnel de direction des services	23,28	Le plus élevé	189 214 \$	172 453 \$
		Moyenne	150 603 \$	21 570 \$
		Le moins élevé	110 119 \$	- \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	41,98	Le plus élevé	119 259 \$	77 509 \$
		Moyenne	105 006 \$	7 239 \$
		Le moins élevé	70 205 \$	43 \$

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ Effectif total de la catégorie en équivalence au temps plein (EETP).

⁽³⁾ Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2019.

⁽⁵⁾ La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁶⁾ Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2018-2019.

ÉTABLISSEMENT :

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Thibodeau-DeGuire, Michèle	Principale et présidente du conseil d'administration	12	900 \$
Tanguy, Philippe	Directeur général	12	59 200 \$
Bertrand, François	Directeur général adjoint et Directeur de la formation et de la recherche	12	12 300 \$
Chamberland, Steven	Directeur de l'Administration et des ressources	12	23 700 \$
Maurice, Luc	Secrétaire général	12	3 600 \$

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) ⁽²⁾	7	Le plus élevé	21 200 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	7 900 \$
		Le moins élevé	900 \$
Personnel de direction des services	23,28	Le plus élevé	29 900 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	4 400 \$
		Le moins élevé	- \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	41,98	Le plus élevé	5 900 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	1 000 \$
		Le moins élevé	- \$

⁽¹⁾ La valeur moyenne des allocations et des frais remboursés correspond à la somme des frais remboursés et des allocations versées aux personnes exerçant les fonctions visées durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif concerné par une allocation ou un remboursement de dépenses de la catégorie de personnel correspondante, que cette allocation ou ce remboursement ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'université à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du Tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

- ▶ Extrait de la *Politique de rémunération pour les dirigeantes et dirigeants et conditions d'emploi*, article 6, Fin de contrat – Indemnité de départ, joint à la présente.
- ▶ Description des dispositions relatives au traitement applicables en fin de mandat, lors d'une transition dans un autre poste de l'établissement : voir article 6.
- ▶ Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base applicables au personnel de direction supérieure, voir l'*État de traitement*, page 1. Nous faisons référence aux autres éléments du traitement à déclarer aux fins de la *Loi sur les impôts* : coûts assumés pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé.

En ce qui concerne le **directeur général** : liste des éléments de traitement autres que son salaire de base, voir *État de traitement*, page 1 :

- Allocation pour véhicule : 15 000 \$
- Éléments de traitement à déclarer aux fins de la Loi sur les impôts : 3 745 \$.



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS ET CONDITIONS D'EMPLOI

Extrait

6. Fin de contrat – Indemnité de départ

À la fin de son contrat, la directrice générale ou le directeur général reçoit une indemnité de base pouvant varier, selon les termes du contrat d'embauche, entre six et au maximum douze mois.

À la fin de leur contrat, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels issus du corps professoral réintègrent celui-ci et leur salaire est ajusté conformément à leur contrat d'embauche et aux conditions d'emploi prévues à la convention collective, relativement à leur classe et leur rang.

À la fin de leur contrat, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels ne provenant pas du corps professoral et ne réintégrant pas un autre poste à Polytechnique reçoivent une indemnité de base de trois mois plus l'équivalent d'un mois par année de service jusqu'à un maximum de 12 mois.

Dans tous les cas, ces indemnités doivent suivre les règles établies aux alinéas d), e) et f) de l'article 5.11.4 des *Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure* en vigueur au 15 mai 2018

Copie certifiée conforme,

Luc Maurice
Secrétaire général
Fait à Montréal le 21 octobre 2019

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019**

**LE RAPPORT
SUR LA
PERFORMANCE**

OCTOBRE 2019

Statistiques des diplômés 2018-2019 *

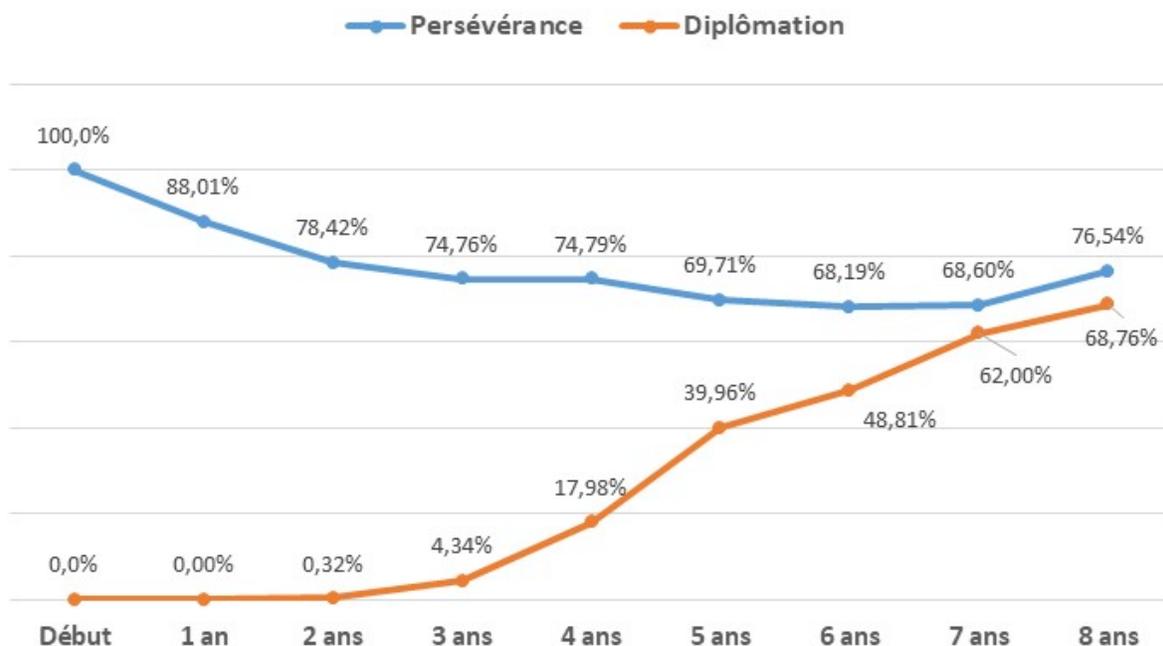
Baccalauréat en ingénierie

Spécialités	Nombre de diplômés			Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade universitaire (diplômés 2018-2019)		
	Hommes	Femmes	Total	Nombre de trimestres moyen	Nombre moyen d'années	Durée nominale du programme (an)
Génie aérospatial	32	5	37	8,19	4,09	4,00
Génie biomédical	15	12	27	8,37	4,19	4,00
Génie chimique	33	34	67	8,36	4,18	4,00
Génie civil	113	48	161	8,89	4,44	4,00
Génie des mines **	26	4	30	8,90	4,45	4,00
Génie électrique	74	13	87	8,66	4,33	4,00
Génie géologique **	8	8	16	8,63	4,31	4,00
Génie industriel	43	49	92	8,61	4,30	4,00
Génie informatique	41	7	48	9,02	4,51	4,00
Génie logiciel	100	21	121	8,52	4,26	4,00
Génie mécanique	151	35	186	8,78	4,39	4,00
Génie physique	31	6	37	8,59	4,30	4,00
Total	667	242	909			

* 2018-2019: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2018, d'automne 2018 et d'hiver 2019

** programmes de type coopératif

Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au baccalauréat (moyenne de 4 ans observée en 2018-19)



Statistiques des diplômés 2018-2019 *

Études supérieures en ingénierie

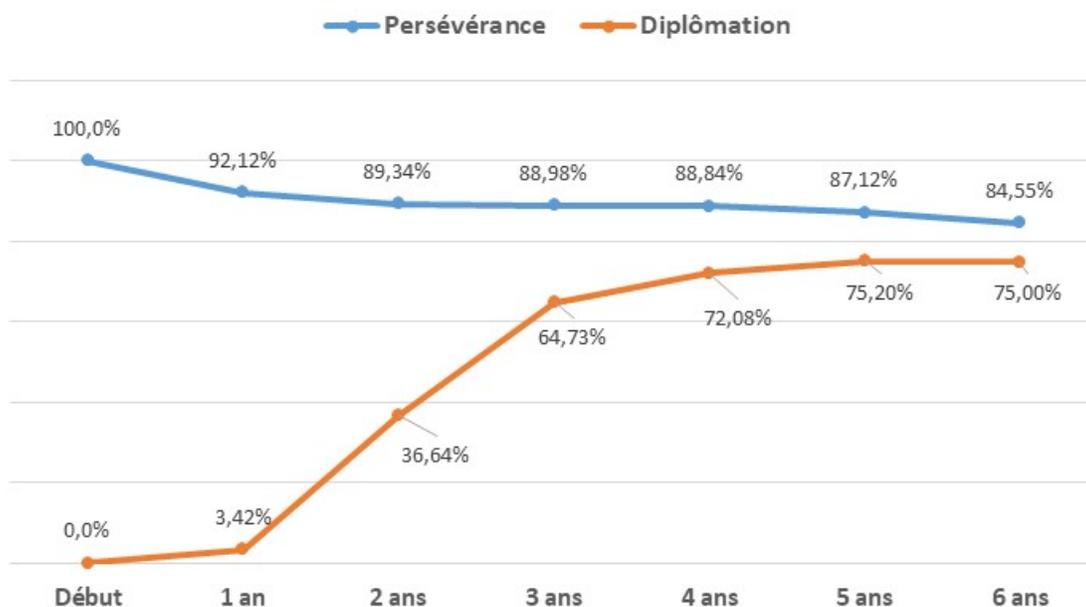
Global aux études supérieures			
	Hommes	Femmes	Total
	401	177	578

Grades décernés par niveau				
	Hommes	Femmes	Total	Durée moyenne
D.E.S.S.	21	11	32	4,69
Maîtrise professionnelle	165	72	237	4,44
Maîtrise recherche	141	59	200	6,46
Doctorat	74	35	109	14,49

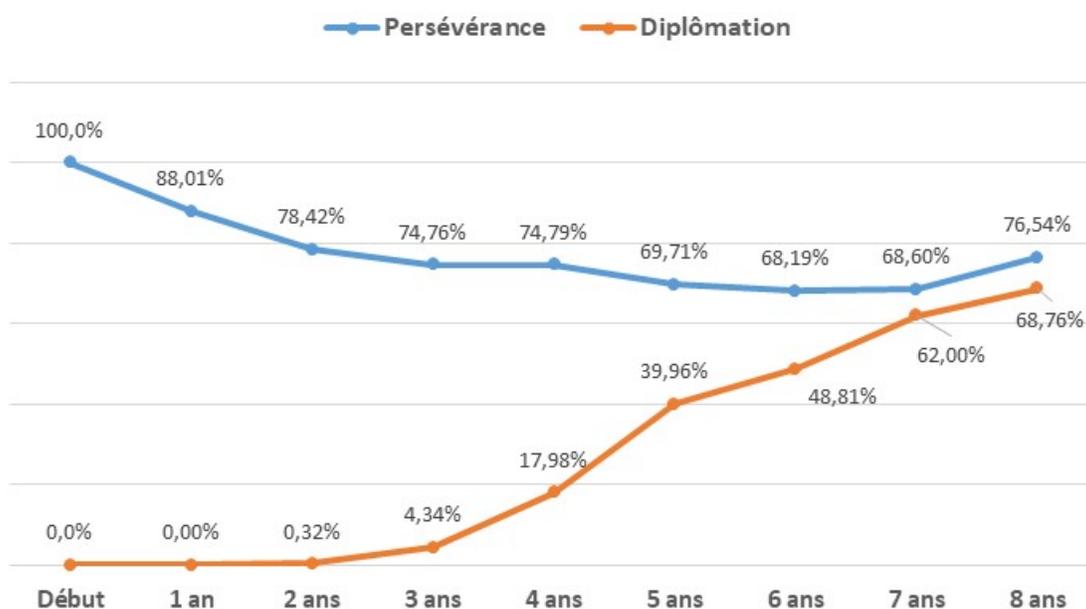
Grades décernés par spécialité			
	Hommes	Femmes	Total
Développement durable	2		2
Écodesign Stratégique	1	2	3
Ergonomie		2	2
Génie aérospatial	16	4	20
Génie biomédical	17	16	33
Génie chimique	20	20	40
Génie civil	65	30	95
Génie des matériaux	1		1
Génie électrique	35	11	46
Génie énergétique	23	14	37
Génie industriel	50	37	87
Génie informatique	60	15	75
Génie mécanique	54	15	69
Génie métallurgique	2	1	3
Génie minéral	15	2	17
Génie nucléaire		1	1
Génie physique	21	3	24
Mathématiques	12	1	13
Mathématiques appliquées	7	3	10
Total	401	177	578

* 2018-2019: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2018, d'automne 2018 et d'hiver 2019

Taux de persévérance et de diplomation des étudiants à la maîtrise recherche (moyenne de 4 ans observée en 2018-19)



Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au doctorat (moyenne de 4 ans observée en 2018-19)



SUBVENTIONS SPÉCIFIQUES - AUTRES INITIATIVES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

REDDITION de comptes 2018-2019

Version du 25 octobre 2019

Initiatives		Solde au 1er mai 2018	Budget alloué en 2018-2019	Disponibilité budgétaire au 30 avril 2019	Commentaires et descriptions des dépenses	Dépenses réelles 2018-19
2.1.16	Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur	89 100 \$	89 100 \$	178 200 \$	1) Polytechnique Montréal a imputé 63 % du salaire de Camille Bérubé, conseillère juridique, qui a coordonné la mise en œuvre d'une politique interne pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel (68 441 \$). 2) Polytechnique a ouvert un bureau d'intervention et de prévention des conflits et de la violence. Nous avons imputé 50 % du salaire du responsable de ce nouveau bureau, Raymond Daher, travailleur social (43 029 \$). 3) Finalement, 1 680 \$ en frais de consultation et 1 617 \$ en frais de réunion s'ajoutent aux dépenses encourues durant l'exercice. 4) Le solde est reporté à l'année 2019-20 et sera utilisé pour poursuivre les activités de cette initiative.	114 767 \$
					Dépenses totales pour l'initiative en 2018-19	114 767 \$
2.1.19	Pôles de formation en création et arts numériques	/	/	/	Cette règle ne s'applique pas à Polytechnique	/
					Dépenses totales pour l'initiative en 2018-19	N/A
2.1.23	Allocations spécifiques dans le cadre du plan d'action numérique en Éducation et en Enseignement supérieur	0 \$	148 700 \$	148 700 \$	Ce programme a été annoncé trop tard au cours de l'année 2018-19 pour nous permettre d'initier des projets, en conséquence aucunes dépenses n'ont été effectuées. Le solde est reporté et sera utilisé dans son entièreté en 2019-2020.	0 \$
					Dépenses totales pour l'initiative en 2018-19	0 \$
3.13	Pôles régionaux	0 \$	42 857 \$	42 857 \$	Transfert au CEGEP du Vieux-Montréal de 100 % de l'enveloppe pour des projets dans le domaine de l'intelligence artificielle.	42 857 \$
					Dépenses totales pour l'initiative en 2018-19	42 857 \$
Total des initiatives pour 2018-2019		89 100 \$	280 657 \$	369 757 \$		157 624 \$
Solde des enveloppes au 30 avril 2019 à reporter en 2019-2020						212 133 \$

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019**

**LE RAPPORT
SUR LES
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

OCTOBRE 2019



Perspectives de développement

Polytechnique, fleuron québécois, canadien et international. Polytechnique est unique : elle forme plus de 20 % des nouveaux ingénieurs du Québec; c'est une université très active en recherche; elle attire une importante clientèle étrangère (29 %) et féminine (28 %); c'est un établissement innovant qui valorise ses découvertes et soutient l'entrepreneuriat.

Polytechnique possède l'expertise, la profondeur et la crédibilité pour jouer un rôle de premier plan au Québec, un rôle de leader dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision cohérente et structurée de l'innovation technologique qui, tout autant que l'innovation sociale, mérite de recevoir l'attention du gouvernement québécois.

L'économie et la société québécoise ont besoin d'une vision où les entreprises, les universités et la société civile travaillent de concert pour assurer leur développement.

Polytechnique s'est dotée d'un plan stratégique 2018-2023 ambitieux qui vise, à terme, à nous classer parmi les 50 meilleures universités d'ingénierie au monde. *Poly2023 : Créons l'Avenir!* se décline en trois grandes orientations qui visent à affirmer la position et les objectifs qu'entend atteindre Polytechnique au cours des cinq prochaines années. Chaque orientation s'exprime en quatre axes de développement, qui se traduiront en actions précises au cours des étapes subséquentes de la mise en application du Plan.

L'excellence de notre corps professoral, la qualité de nos programmes et de notre clientèle étudiante, l'ampleur de nos activités de recherche, le nombre de nos partenariats avec des organisations et des entreprises tant locales qu'internationales nous permettent de croire que le déploiement de ce Plan stratégique est possible.

Pour nous soutenir, nous comptons notamment sur l'expertise et la réputation de notre corps professoral, l'excellence de nos étudiantes et étudiants et de nos diplômés et diplômées à tous les cycles. Nous espérons pouvoir également compter sur un financement adéquat du gouvernement du Québec pour nous épauler dans cette belle aventure.

Polytechnique a mis à jour sa vision :

En 2023, pour ses 150 ans, Polytechnique Montréal sera une université d'ingénierie, reconnue internationalement pour son leadership, son audace et son sens entrepreneurial. Elle sera une source d'inspiration et une référence dans son domaine. En continuité avec son rôle historique dans le développement économique de notre société, elle répondra aux grands enjeux d'avenir par des formations et des recherches interdisciplinaires, en synergie avec son milieu, et en s'appuyant sur sa communauté comme moteur de développement.

Poly2023 : Créons l'Avenir!

1. POLYTECHNIQUE ARRIMÉE AUX ENJEUX D'AVENIR

AXE 1 : Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société.

AXE 2 : Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.

AXE 3 : Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.

AXE 4 : Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.

2. POLYTECHNIQUE DANS LE MONDE

AXE 5 : S'engager à garantir l'égalité des chances et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.

AXE 6 : Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel.

AXE 7 : Accroître la visibilité et l'impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.

AXE 8 : Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus.

3. POLYTECHNIQUE AU CŒUR DE L'ACTION

AXE 9 : Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain.

AXE 10 : Repenser et moderniser les processus administratifs.

AXE 11 : Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés.

AXE 12 : Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2018-19

RAPPORT
SUR LA
PERFORMANCE

OCTOBRE 2019

Statistiques des diplômés 2018-2019 *

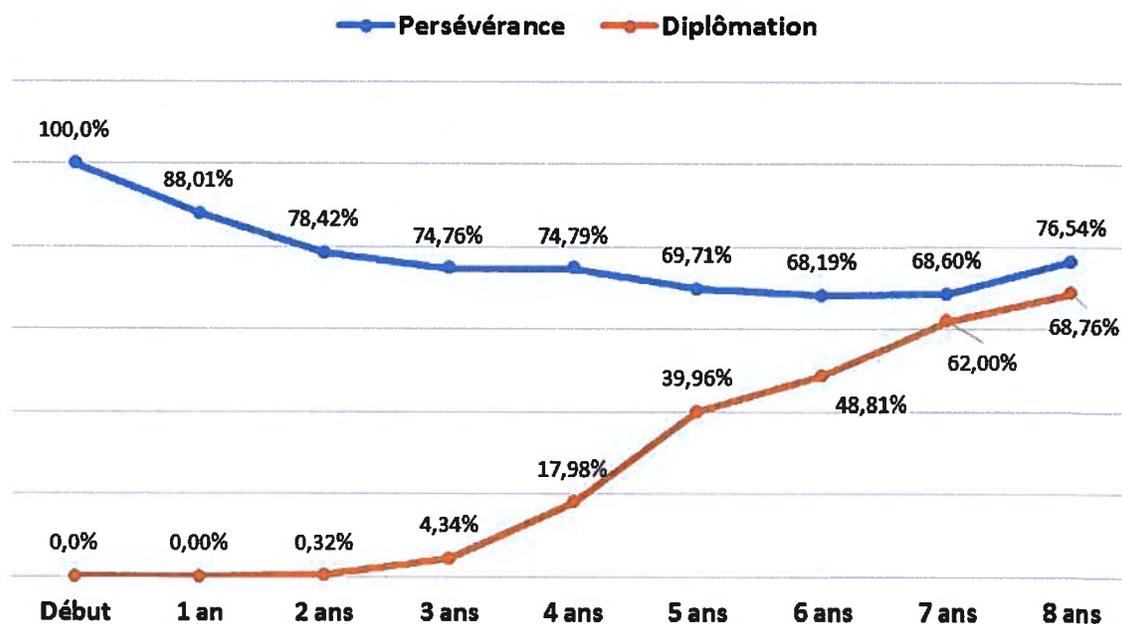
Baccalauréat en ingénierie

Spécialités	Nombre de diplômés			Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade universitaire (diplômés 2018-2019)		
	Hommes	Femmes	Total	Nombre de trimestres moyen	Nombre moyen d'années	Durée nominale du programme (an)
Génie aérospatial	32	5	37	8,19	4,09	4,00
Génie biomédical	15	12	27	8,37	4,19	4,00
Génie chimique	33	34	67	8,36	4,18	4,00
Génie civil	113	48	161	8,89	4,44	4,00
Génie des mines **	26	4	30	8,90	4,45	4,00
Génie électrique	74	13	87	8,66	4,33	4,00
Génie géologique **	8	8	16	8,63	4,31	4,00
Génie industriel	43	49	92	8,61	4,30	4,00
Génie informatique	41	7	48	9,02	4,51	4,00
Génie logiciel	100	21	121	8,52	4,26	4,00
Génie mécanique	151	35	186	8,78	4,39	4,00
Génie physique	31	6	37	8,59	4,30	4,00
Total	667	242	909			

* 2018-2019: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2018, d'automne 2018 et d'hiver 2019

** programmes de type coopératif

Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au baccalauréat (moyenne de 4 ans observée en 2018-19)



Statistiques des diplômés 2018-2019 *

Études supérieures en ingénierie

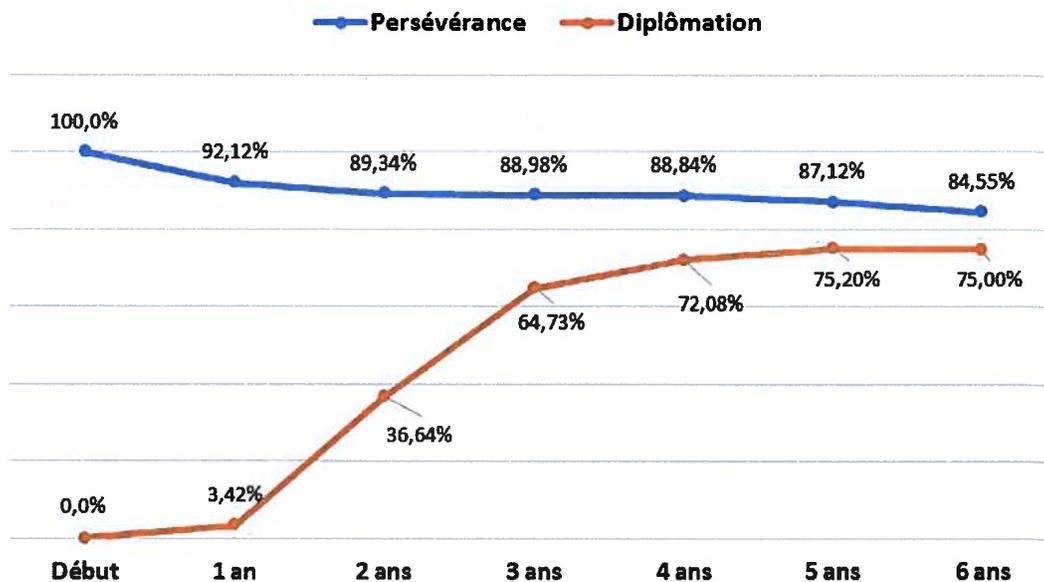
Global aux études supérieures			
	Hommes	Femmes	Total
	401	177	578

Grades décernés par niveau				
	Hommes	Femmes	Total	Durée moyenne
D.E.S.S.	21	11	32	4,69
Maîtrise professionnelle	165	72	237	4,44
Maîtrise recherche	141	59	200	6,46
Doctorat	74	35	109	14,49

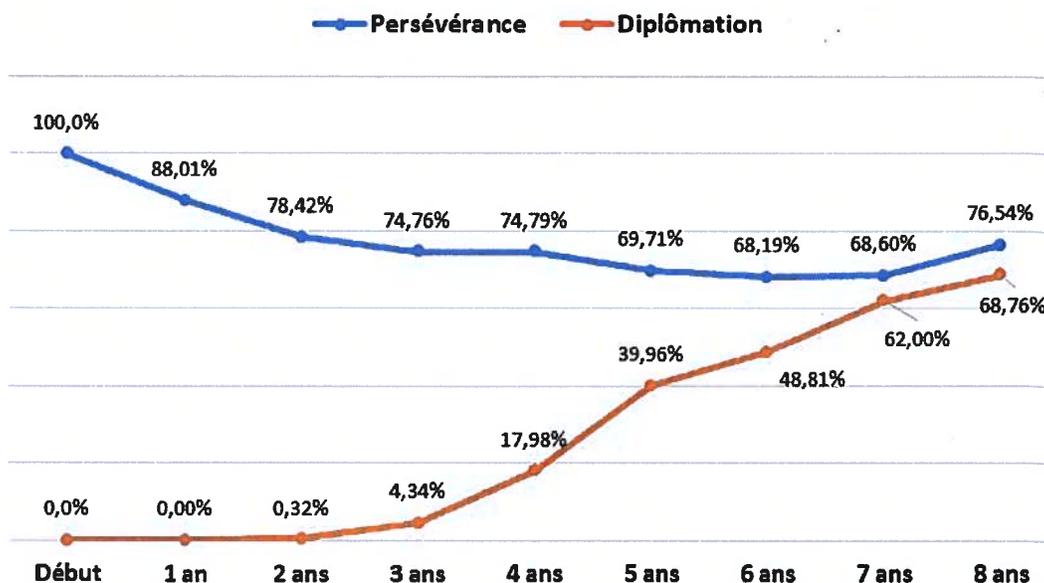
Grades décernés par spécialité			
	Hommes	Femmes	Total
Développement durable	2		2
Écodesign Stratégique	1	2	3
Ergonomie		2	2
Génie aérospatial	16	4	20
Génie biomédical	17	16	33
Génie chimique	20	20	40
Génie civil	65	30	95
Génie des matériaux	1		1
Génie électrique	35	11	46
Génie énergétique	23	14	37
Génie industriel	50	37	87
Génie informatique	60	15	75
Génie mécanique	54	15	69
Génie métallurgique	2	1	3
Génie minéral	15	2	17
Génie nucléaire		1	1
Génie physique	21	3	24
Mathématiques	12	1	13
Mathématiques appliquées	7	3	10
Total	401	177	578

* 2018-2019: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2018, d'automne 2018 et d'hiver 2019

Taux de persévérance et de diplomation des étudiants à la maîtrise recherche (moyenne de 4 ans observée en 2018-19)



Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au doctorat (moyenne de 4 ans observée en 2018-19)



Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Soutien à la réussite des étudiants

En matière de réussite, il est important d'être agile face aux besoins changeants de notre clientèle étudiante. Il faut s'adapter aux nouveaux enjeux. Nous désirons :

- Changer de paradigme en enseignement pour mieux répondre aux attentes des étudiants et étudiantes de la génération Z et favoriser une meilleure réussite générale. Il faut recentrer le rôle du professeur ou de la professeure comme mentor en visant un meilleur usage des heures-contact professeur-étudiant, où l'expertise du professeur ou de la professeure est davantage mise à profit, en synergie avec les nouvelles approches pédagogiques retenues.
- Proposer des modes variés de diffusion de la formation afin de répondre aux différentes caractéristiques de nos étudiants et étudiantes et, par le fait même, devenir un milieu de formation plus inclusif.
- Nous questionner, dans les processus d'admission des programmes, sur la reconnaissance de compétences développées à l'extérieur des structures d'enseignement traditionnelles.

Développement du corps professoral

Polytechnique vient de se doter d'une stratégie d'embauche de professeures, de professeurs et de maîtres d'enseignement avec un horizon de cinq ans, en lien avec son nouveau plan stratégique. Dans cet esprit, en plus de remplacer les professeurs qui partent à la retraite, Polytechnique désire augmenter d'environ 25 % le nombre de membres de son corps professoral inscrits au plan d'effectifs, d'ici à 2023. Ce sont près de 120 personnes que l'on devra embaucher sur cette période !

Pour y arriver, une nouvelle procédure a été mise en place. Elle propose ce qui suit :

- Analyser les demandes de postes et procéder aux autorisations de création de postes dès le début de l'exercice financier, pour l'année entière (en avril);
- Planifier sur plusieurs années (de 3 à 5 ans) les créations de postes pour moduler plus efficacement et équitablement l'attribution des nouveaux postes entre les programmes et les départements;
- Déterminer un nombre initial de postes à combler dans les départements en considérant de nouveaux indicateurs de performance clés;
- Promouvoir la transversalité des nouveaux postes d'enseignants en jumelant les besoins et orientations de plusieurs programmes de formation et plusieurs départements, voire des postes mixtes avec d'autres universités.

Développement à l'international

Polytechnique assure depuis longtemps une présence forte et reconnue à l'international. Nos activités incluent :

- 1) Le soutien à la mobilité entrante des étudiantes et étudiants étrangers et à la mobilité sortante de ceux de Polytechnique (échanges de courte durée entre universités, stages en entreprise, programmes de double diplôme, de cotutelle ou de spécialisation particulière);
- 2) Le soutien à la mobilité en recherche des étudiantes et étudiants, des professeures et professeurs étrangers et de ceux de Polytechnique (stages en laboratoire ou en industrie);

- 3) Le soutien aux collectivités par le renforcement de leurs capacités (initiatives de développement Nord-Sud permettant à des organismes étrangers de profiter de l'expertise de Polytechnique), et
- 4) Le soutien à diverses formes d'activités de représentation de notre établissement, notamment pour apporter notre contribution aux grands réseaux universitaires de relations Est-Ouest, pour entretenir des relations avec les ambassades du Canada et les délégations générales du Québec à l'étranger, pour aider les professeurs et professeures à organiser des missions à l'étranger.

L'objectif de nos activités internationales consiste explicitement à faire connaître et reconnaître Polytechnique parmi les 50 meilleures universités d'ingénierie au monde. Nous suivons une logique de déploiement à l'international fondée sur l'établissement de liens étroits et structurants, principalement avec les universités d'excellence, et nous travaillons sur le terrain selon une segmentation définie par sept régions géographiques (Europe - France et Belgique francophone, Royaume-Uni, Amériques, Asie et Océanie, Maghreb et Moyen-Orient et Afrique subsaharienne). C'est directement en lien avec cet objectif que nous mettrons l'accent sur un rapprochement avec les universités d'excellence ciblées aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Asie, au cours des prochaines années.

Programmes d'activités de recherche

Mise à jour de nos pôles de recherche

Pour Polytechnique, un « pôle d'excellence » comporte les éléments suivants : une importance stratégique pour Polytechnique; des forces de recherche concentrées en termes de chercheurs, d'étudiants, de personnel et d'infrastructures universitaires (bref, une masse critique); un environnement externe collaboratif et partenarial.

La nouvelle cartographie des pôles que nous sommes à développer facilite la définition de nos forces, de nos écosystèmes et des possibilités de synergies interne et externe. C'est aussi un outil interne de planification stratégique à plusieurs niveaux, qui nous sert à élaborer de grands projets de partenariat et à développer nos infrastructures de recherche. Cette carte tridimensionnelle des pôles est aussi un vecteur de promotion de nos forces et de nos programmes.

La version précédente de la Carte des pôles d'excellence était bidimensionnelle avec six pôles : trois sectoriels (Aérospatiale transports; Multimédia, informatique et communications; Sciences et génie du vivant) et trois thématiques (Matériaux de pointe et nanotechnologies; Sciences des données; Énergie, environnement et développement durable).

La nouvelle Carte, développée en 2019 avec un comité élargi de professeurs, de chercheurs et de conseillers, comportera huit pôles d'excellence : certains seront liés aux enjeux de société, d'autres seront des pôles technologiques-clés (« habilitants ») et, au centre, un pôle « humaniste » lié à l'évaluation et à la gestion des impacts environnementaux, économiques et sociétaux.

Chacun de ces pôles peut ensuite, dans une troisième dimension, être décomposé sur ses axes thématiques, ses secteurs d'application, ses disciplines et ses artisans au sein de Polytechnique.

Nous avons également ancré nos pôles d'excellence à des concepts plus globaux tels que les objectifs de développement durable de l'ONU et les « Grands défis pour l'ingénierie » de la National Academy of Engineering.

